



LA GEOPOLITIQUE DU YEMEN

Mémoire de géopolitique

du médecin principal Eric ROUHARD

CID - 8^{ième} promotion - Division A – Groupe 6

dans le cadre de l'étude dirigée

« Géopolitique du Proche et Moyen-Orient »

6 avril 2001

Directeur : Monsieur l'ambassadeur Marc BONNEFOUS

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Titre du mémoire : La géopolitique du Yémen
2. Nom du fichier : GROUHARE0604.doc
3. Identité de l'auteur : médecin-principal Eric ROUHARD
4. Date de la réduction : avril 2001
5. Division de l'officier stagiaire : A6
6. Nature du travail : mémoire de géopolitique
7. Résumé de synthèse du travail : L'émergence d'un état yéménite unifié en 1990 semble être de nature à perturber la donne géopolitique de la péninsule arabique. Ses atouts géographique, climatique, démographique, politique et économique doivent pouvoir lui permettre d'accéder au rang de puissance régionale. A contrario, son archaïsme sociétal, ses divisions héritées de son passé proche et son endettement financier risque de le plonger dans un chaos préjudiciable à la sous-région et en premier lieu à l'Arabie saoudite, principal rival et principal intéressé par son évolution.
8. Mots Clés : Yémen, Moyen-Orient, Péninsule arabique.

SOMMAIRE

Première partie.

Les données géographiques.

Le pays et ses ressources

Population et société

Économie

Deuxième partie.

L'héritage de l'histoire.

L'Antiquité et Les religions monothéistes

Les dynasties religieuses yéménites

L'empire ottoman

Le Yémen du nord

Le Yémen du sud

Conflits et réunification

Troisième partie.

Les dilemmes d'un pays trop bien situé.

A la recherche d'un Etat : les relations extérieures

A la recherche d'un Etat : les affaires intérieures

Table des matières

Introduction	5
1. Données géographiques du Yémen.....	6
11. Le pays et ses ressources.....	7
111. Relief et hydrographie.....	7
112. Climat.....	7
113. Ressources naturelles.....	7
12. Population et société.....	8
121. Démographie.....	8
122. Découpage administratif.....	8
123. Langue et religion.....	9
124. Éducation.....	9
125. Gouvernement et vie politique.....	9
13. Économie.....	10
131. Agriculture.....	11
132. Mines et industries.....	12
133. Échanges.....	12
2. L'histoire.....	13
21. L'Antiquité.....	13
22. Les religions monothéistes.....	13
23. Les dynasties religieuses yéménites.....	14
24. L'empire ottoman.....	14
25. Le Yémen du nord.....	15
26. Le Yémen du sud.....	16
27. Conflits et réunification.....	16
3. Les dilemmes d'un pays trop bien situé.....	18
31. A la recherche d'un Etat : les relations extérieures.....	19
311. Les relations avec l'Arabie Saoudite.....	21
3111. Les origines.....	21
3112. En marche vers la réunification.....	22
3113. Les soubresauts de la réunification.....	24
3114. La questions des frontières.....	25
312. Les relations avec les autres pays.....	21
32. A la recherche d'un Etat : les affaires intérieures.....	27
321. La place des tribus.....	28
322. L'urbanisme.....	29
323. Le multipartisme et les partis politiques.....	30
324. Les organisations non gouvernementales.....	31
Conclusion.....	34
Bibliographie.....	36

Introduction

Le Yémen fait partie de ces états paradoxaux qui, bien que considéré comme « petit état » à l'aune des critères internationaux, n'en représentent pas moins des incontournables éléments dans la sphère géopolitique de leur zone géographique.

En effet, sa situation excentrée au sein de la péninsule arabique et de carrefour entre la mer Rouge et l'océan indien lui donne les potentialités d'être un acteur au rôle important dans ce point névralgique de la planète.

Par ailleurs, la Nature lui a donné de multiples atouts qui restent encore à développer. Ses richesses tant en hommes qu'en eau en font un des pays les plus prometteurs de la région. Aussi, il n'est pas étonnant que ce pays constitue un pôle d'intérêt de son riche voisin, l'Arabie Saoudite, et de plus en plus des états occidentaux. Cependant, l'archaïsme de ses institutions sociales et la faiblesse de l'Etat entravent incontestablement l'exploitation de ces avantages naturels. L'identification du défi est simple et l'actuel gouvernement du président Ali Saleh entend bien s'y attacher afin de donner à son pays toute la place qui lui revient tant au sein du monde arabe et plus particulièrement des états pétroliers, que des nations de la corne de l'Afrique.

La géopolitique du Yémen ne peut ainsi se comprendre qu'en ayant bien à l'esprit les données géographiques et historiques de ce pays qui conditionnent toutes ses relations internationales qui évoluent autour de ses relations séculaires avec l'Arabie Saoudite et avec les états de la corne de l'Afrique.

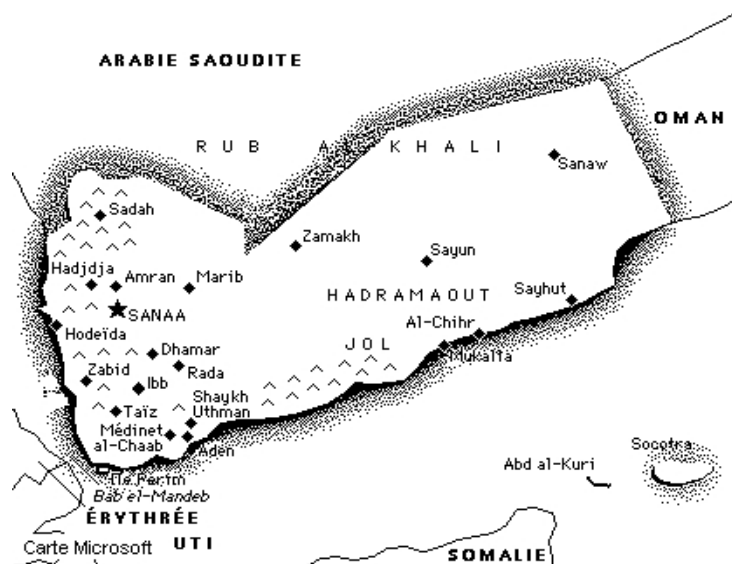
Première partie.

Les données géographiques du Yémen¹.



Le Yémen, dont le nom officiel est république du Yémen, est situé à la pointe sud-ouest de l'Arabie, avec des façades maritimes sur l'océan indien et sur la mer Rouge. Il est bordé au nord par l'Arabie Saoudite et à l'est par le sultanat d'Oman. Il couvre une superficie totale d'environ 530 000 km².

La capitale du pays est Sanaa. Dans le monde antique, le Yémen était connu sous le nom d'« Arabia felix » (Arabie heureuse). En arabe, Yémen signifie « la droite » : le pays est en effet situé à droite de la pierre noire sacrée de La Mecque (Kaaba). L'actuel Yémen est né en 1990 de la réunification de la République démocratique et populaire du Yémen (Yémen du Sud) et de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord).



Le pays et ses ressources

Relief et hydrographie

Au sud, la plaine côtière, étroite et sablonneuse, s'étend sur 1 200 km le long du golfe d'Aden. Parallèlement à celle-ci s'étire sur 150 à 200 km, la vallée fertile du Hadramaout. La plaine côtière occidentale de la Tihamah, partagée entre le Yémen et l'Arabie Saoudite et large d'une cinquantaine de kilomètres, longe, sur 450 km, la mer Rouge. Sablonneuse et désertique, elle est surplombée par les montagnes occidentales culminant à plus de 3 700 m. Entre cette chaîne et les montagnes orientales, se trouvent de hauts plateaux où se concentrent l'essentiel de la population. Le massif oriental, moins élevé que la chaîne occidentale, s'abaisse vers la frontière du nord-est, pour laisser place au grand désert du Rub al-Khali .

Il n'existe pas de cours d'eau permanents dans les régions montagneuses, mais de nombreuses rivières se forment, pendant la saison des pluies, dans les vallées et les gorges, qui se jettent dans la mer ou vont se perdre dans les sables.

Climat

Le climat des plaines côtières est chaud (température moyenne annuelle de 27,7°C) et aride : les précipitations atteignent chaque année, en moyenne, 76 mm sur la côte sud et 229 mm sur la côte ouest. Les abondantes précipitations saisonnières, dans l'intérieur montagneux, font du Yémen la région de la péninsule Arabique la plus arrosée. Les montagnes bénéficient, en effet, d'une partie de la mousson d'été (les précipitations annuelles dans cette région varient de 406 mm à 762 mm) et d'un climat tempéré. Les hivers y sont généralement froids.

Ressources naturelles

D'importants gisements de cuivre ont été découverts en 1969 près de Taïz. Le sous-sol du Yémen contient par ailleurs du gaz naturel, du nickel, du fer, du

¹ Sources : Encyclopédie Encarta (Microsoft) et Le Yémen contemporain (Ed. Khartala)

cobalt et du zinc. Ces ressources sont peu mises en valeur. En outre, la plus grande partie de la république du Yémen reste encore géologiquement inexplorée. En revanche, les importants gisements de pétrole qui ont été découverts au milieu des années 1980 commencent à être exploités. Ils sont toutefois situés sur un territoire revendiqué par l'Arabie Saoudite.

Population et société

Démographie

La population du Yémen est estimée, en 1997, à 16 millions d'habitants. Plus d'un million de Yéménites ont émigré vers l'Indonésie, les pays du Golfe et l'Arabie Saoudite. Après que le Yémen eut pris position contre la guerre du Golfe, près d'un million d'entre eux, qui travaillaient en Arabie Saoudite et dans les Émirats, ont été contraints au retour, entraînant une accentuation nette des difficultés économiques de ce pays. La densité de la population est très faible, avec 30 habitants au km².

La population est essentiellement rurale et vit majoritairement de l'agriculture. Le clan et la tribu restent traditionnellement la cellule fondamentale de la société. Les habitants des montagnes et de la côte sud sont arabes. Les populations vivant dans la plaine côtière de la Tihamah sont d'origine arabe et africaine.

Découpage administratif

Depuis l'unification, le Yémen compte 17 gouvernorats. Le centre urbain le plus important est la ville fortifiée de Sanaa, située à 2 200 m d'altitude, capitale politique de la république du Yémen et ancienne capitale du Yémen-du-Nord. Aden, plus petite, est le port principal du pays et sa capitale économique ; elle fut la capitale du Yémen-du-Sud. Les autres villes importantes sont Taïz, à l'intérieur des terres, Al-Hudaydah, sur la mer Rouge, Al-Mukalla et Ibb.

Langue et religion

L'arabe est la langue officielle du pays et l'islam la religion dominante (98 p. 100 de la population). Dans le nord, le centre et l'est, les habitants sont principalement des chiites zaydites², (45 p. 100 de la population totale). Ils représentent la majorité des gouvernants et des membres des forces armées. Les populations du sud sont majoritairement des sunnites chafrites (55 p. 100). Dès le VIII^{ème} siècle, les Yéménites, déjà nombreux et récemment convertis à l'islam contribuèrent de façon essentielle à la diffusion de cette religion en constituant le gros des troupes musulmanes qui essaimèrent jusqu'en Europe. Des minorités chiites ismaéliennes, hindouistes, chrétiennes (principalement copte) et juives vivent également dans le pays.

Éducation

En 1992, le gouvernement a entrepris d'unifier le système éducatif. Toutefois, l'analphabétisme concerne près de 60 p. 100 de la population, en majorité des femmes. L'enseignement supérieur est assuré par l'université d'Aden, créée en 1975, celle de Sanaa, fondée en 1970, et par des écoles de droit islamique.

Gouvernement et vie politique

En 1990, la République populaire et démocratique du Yémen, communiste, et la République arabe du Yémen, islamique, se sont unies en un seul État. Le nouveau régime yéménite est de type présidentiel, le président Ali Saleh étant aux commandes depuis 1978. Celui-ci, menant une politique habile de reconstruction nationale a engagé son pays sur la voie de la démocratie. Actuellement, plus de quarante partis politiques existent au Yémen. Des élections libres pluripartites ont eu lieu en 1993 et furent les premières du genre dans la péninsule arabique et aussi les premières auxquelles les femmes aient pu voter.

² Le zaydisme tire son nom de l'imam Zayd b. Ali Zayn al-Abidin, descendant du gendre du prophète Mohamet. Il se rattache principalement au chiisme. Le premier imanat zaydite au Yémen fut fondé en 897.

La Constitution, qui prévoit un parlement de trois cent un membres et institue un multipartisme restreint, a été approuvée par référendum en mai 1991. Les députés l'ont amendée en septembre 1994, faisant de la charia, loi islamique, la seule source légale. Suite à ces réformes, le président est désormais élu au suffrage universel et ne peut exercer plus de deux mandats.



Le président Ali Saleh

Le pays connaît depuis toujours des pratiques courantes d'enlèvements préférentiellement d'occidentaux et une activité terroriste endémique tournée aussi bien contre les adversaires locaux que vers les intérêts étrangers³. Le ferment de cet état de fait semble être imputable au terrain de pauvreté et de regain d'intolérance islamiste.

Économie

Du fait de la guerre civile de 1994, les statistiques concernant le Yémen ne sont pas fiables. Le produit national brut (PNB) peut toutefois être évalué à 4 milliards de dollars, soit 280 dollars par habitant. L'économie yéménite est du type libéral. L'unité monétaire est le riyal yéménite (YRI) divisible en 100 fils.

La situation économique du Yémen, l'un des États les plus pauvres du monde, n'a cessé d'empirer depuis 1990. Les destructions dues à la guerre civile de 1994 sont estimées à 11 milliards de dollars. D'autre part, la prise de position du gouvernement yéménite lors de la guerre du Golfe a privé l'économie yéménite d'une source importante de devises. Huit cent cinquante mille travailleurs yéménites furent

³ Le dernier grand attentat en date concerne l'USS Cole en novembre 2000 dans le port d'Aden, qui fit 19 morts et de nombreux blessés américains.

ainsi renvoyés d'Arabie Saoudite dans leur pays et sont venus grossir les rangs des chômeurs (le taux de chômage atteint 36 p. 100). Toutefois, avec l'aide du Fond monétaire international (FMI) et de la banque mondiale, le Yémen applique depuis cinq ans une politique de réformes économique, financière et administrative visant à stabiliser l'économie, développer les réseaux de protection sociale et réformer les structures archaïques. Les résultats de cette politique se font actuellement sentir sur le plan financier avec, par exemple, une inflation réduite à moins de 29% en 1996 (120% en 1994)⁴ mais restent très préoccupants par leurs conséquences sociales : les taux de chômage et de population vivant sous le seuil de pauvreté qui ne cessent de progresser (estimés respectivement à 30% de la population active et 33% de la population totale en 1996)⁵.

Ainsi le pays est toujours tributaire de l'aide internationale (la dette extérieure représente 10 milliards de dollars). La population active est essentiellement occupée dans l'agriculture. En revanche, les services sont la première source de richesses (plus de la moitié du PNB) et l'exploitation du pétrole et du gaz joue un rôle de plus en plus important dans l'économie yéménite.

Agriculture

L'agriculture emploie 60 p. 100 de la population active mais ne contribue que pour 20 p. 100 au PNB. Le secteur est étroitement dépendant des conditions climatiques et de l'irrigation. Les cultures vivrières sont les plus importantes : pastèques, raisins, pommes de terre, sorgho, millet, blé. Le qat, plante narcotique, est cultivé, utilisé localement et exporté dans toute la corne de l'Afrique. Cette culture plus rentable que les autres envahit les exploitations et, grande consommatrice d'eau, obère cette richesse naturelle du pays. Le coton et le café (le célèbre Moka) constituent les principales cultures d'exportation. L'élevage de bétail, en particulier de bovins, moutons et chèvres est très important.

⁴ Sources : Banque nationale du Yémen.

Mines et industries

Le secteur industriel constitue environ 40% des ressources du pays et emploi 5% de la population active. Les principales ressources minérales sont constituées par le pétrole (0,6% de la production mondiale ; compagnies : British Petroleum, Elf, Chevron), le gaz, le nickel, le fer et le cuivre. Un petit secteur d'industries légères alimente le marché intérieur : agroalimentaire, ciment, peinture, textile, tannage.

Échanges

Le Yémen est lourdement tributaire des importations, et son commerce extérieur est très déficitaire. Les exportations concernent le pétrole, les cuirs et peaux, le café et le coton. Les principaux produits importés sont les denrées alimentaires, les biens d'équipement et les produits chimiques. Ses principaux partenaires économiques sont : les USA, l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Arabie Saoudite et la France.

Les échanges par contrebande constituent un manque à gagner pour l'état et représentent un volume financier évalué à l'équivalent des importations.

La part de richesses engendrée par l'émigration yéménite en Arabie Saoudite et dans les états du golfe représente près de 30% des ressources du pays. Avant 1990, elle était estimée à plus de 50% !

Le Yémen ne possède pas de voie ferrée. Le réseau routier atteignait, en 1988, environ 39 000 km. De nombreuses régions restent encore inaccessibles aux voitures. Le pays compte, en revanche, six aéroports internationaux. D'autre part, grâce à la situation du pays au carrefour de l'Afrique, de l'Asie et du Proche-Orient, le développement du port d'Aden, ainsi que d'autres ports, a été facilité.

⁵ Sources : Le Yémen contemporain – Mohammed abd-al-Wahid Al-Maytami.

Deuxième partie.

Histoire⁶.

L'Antiquité.

L'Arabie du sud fut prospère dès le XI^e siècle avant notre ère. Les tribus commerçantes fondèrent plusieurs cités états dont la plus fameuse, le royaume de Saba, s'épanouit du VIII^e siècle av. J.-C. au VI^e siècle av. J.-C. et étendit son influence jusqu'en Afrique. Prospérant grâce au commerce des épices, de la myrrhe et de l'encens, le royaume de Saba devait également sa richesse à l'ingénieux système d'irrigation, illustré par la grande digue (ou barrage) de Marib, édifiée dès le VIII^e siècle avant notre ère et qui ne fut définitivement détruite qu'en 572 apr. J.-C.

Les royaumes de Saba, Maïn, Qataban, Awsan et Hadramaout furent réunis en un seul, peu avant l'ère chrétienne, par les Himyarites, dont l'expansion commença à partir d'un comptoir commercial situé à Muza, sur la mer Rouge. Ils gouvernèrent le Yémen jusqu'en 525 apr. J.-C. Mais, dès le I^{er} siècle de notre ère, la découverte d'une route maritime directe vers l'Inde avait provoqué le déclin économique de l'Arabie heureuse.

Les religions monothéistes

Après la chute de Jérusalem en 70 apr. J.-C., des juifs commencèrent à affluer dans le royaume himyarite, rejoints par des missionnaires chrétiens à partir du IV^e siècle. Le royaume fut en grande partie converti au judaïsme, que l'un des derniers souverains himyarite tenta d'imposer à tous. Ce fut pour protéger les chrétiens persécutés que les Éthiopiens envahirent le Yémen. Celui-ci avait déjà été brièvement contrôlé par le royaume d'Aksoum, de 330 à 378, il fut de nouveau placé sous domination de l'Éthiopie de 525 à 575, avant d'être occupé par les Perses sassanides.

⁶ Sources : Encyclopédie Encarta (Microsoft) et Le Yémen contemporain (Ed. Khartala)

Au VII^e siècle, le pays se convertit à l'islam, qui y avait été introduit par des Bédouins vers 630. Le Yémen fut placé sous l'autorité successive des califes omeyyades puis abbassides et ses habitants, nombreux à servir dans les armées du calife, participèrent à l'expansion de l'islam.

Les dynasties religieuses yéménites

En 898, mettant à profit l'effondrement du pouvoir abbasside, l'imam Yahya ibn Husayn, prétendant descendre du calife Ali ibn Abu Talib, fonda une dynastie chiite. Son fondateur se réclamait de Zayd ibn Ali, que les chiites zaydites avaient préféré à son frère, cinquième imam du chiisme. La dynastie zaydite allait se maintenir jusqu'en 1962.

Jusqu'au XVI^e siècle, différentes dynasties chiites et sunnites s'affrontèrent pour le pouvoir au Yémen. En 1037, les Fatimides repoussèrent les zaydites au nord, avant d'être évincés par Saladin, qui réunifia le pays. Malgré ces troubles, l'économie du Yémen prospéra (la réussite du port d'Aden date de cette époque). La période fut également faste sur les plans artistique et culturel, notamment sous le règne des Rassoulides, de 1229 à 1454.

L'empire ottoman

La brève incursion des Portugais qui contrôlaient l'océan Indien, au début du XV^e siècle, marqua le début d'une période de troubles : les mamelouks puis les Ottomans vinrent à la rescousse du Yémen. Ces derniers occupèrent Aden en 1538, pour étendre leur domination sur la presque totalité du pays, à l'exception du nord tenu par les zaydites. En 1635, les Ottomans furent chassés par les zaydites. Ceux-ci, qui firent d'Aden leur capitale, ne purent cependant jamais réellement imposer leur autorité aux sunnites chafiites du sud. Les Ottomans occupèrent de nouveau le Yémen au milieu du XIX^e siècle pour se protéger à la fois des wahhabites en Arabie et de Méhemet Ali en Égypte.

En 1839, les Britanniques, pour lesquels le contrôle du détroit de Bab el-Mandeb, commandant la route des Indes, était stratégique, s'emparèrent d'Aden, qui devint, après l'ouverture du canal de Suez en 1869, la station de charbonnage principale sur la route des Indes.

Aden devint un protectorat britannique (puis une colonie, en 1937) tandis que le nord du Yémen était à nouveau passé sous suzeraineté ottomane en 1849. En 1905, la division du pays fut consacrée par un accord entre Britanniques et Ottomans.

Le Yémen du Nord

Après des années de rébellion contre la domination ottomane, le nord du Yémen se vit accorder l'autonomie par l'Empire ottoman en 1911. L'indépendance fut acquise après le démantèlement de l'Empire en 1918. Les imams zaydites gouvernaient de nouveau le Yémen, qu'ils maintinrent en autarcie jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. En 1945, le Yémen-du-Nord fut un membre fondateur de la Ligue arabe, il entra aux Nations unies en 1947. L'année suivante, le chef de l'État, l'imam Yahya, fut assassiné : son fils Ahmad lui succéda. Victime d'un attentat, en 1961, il mourut l'année suivante et son fils fut déposé par l'armée qui proclama la République arabe du Yémen (RAY), présidée par le colonel Abdullah al-Sallal.

Cette révolution provoqua une guerre civile entre les royalistes, soutenus par l'Arabie saoudite et la Jordanie, et les républicains, appuyés par l'Égypte de Nasser, qui avait envoyé soixante-dix mille hommes au Yémen. Un accord fut conclu, en 1965, entre le président égyptien et le roi Fayçal ibn Abd al-Aziz d'Arabie Saoudite pour mettre un terme au conflit, mais seule la défaite des Égyptiens lors de la guerre des Six Jours, en 1967, entraîna leur retrait effectif du Yémen. Al-Sallal, un chiite, fut alors renversé par Abdul Rahman al-Ariani, un sunnite. La réconciliation entre royalistes et républicains fut scellée en 1970 sous les auspices de l'Arabie Saoudite qui reconnut officiellement la RAY. Après une période de troubles, le colonel Ali Abdullah Saleh accéda au pouvoir en 1978.

Le Yémen du Sud

En 1935, les Anglais, après avoir conclu un accord avec l'imam Yahya, mettent un terme à la guérilla menée par le Nord, et s'accordent avec l'Arabie Saoudite sur la délimitation des frontières. A leur instigation, six émirats du Yémen du Sud formèrent, en 1958, une union, qui devint en 1962 la fédération de l'Arabie du Sud, élargie à dix-sept États de la région. En 1967, sous la pression d'un mouvement nationaliste armé, la Grande-Bretagne accorda l'indépendance au Yémen du Sud, qui prit en 1970 le nom de République démocratique et populaire du Yémen. Le Front national de libération, marxiste, devint parti unique ; la plupart des biens appartenant aux étrangers furent nationalisés. Par ailleurs, des liens étroits furent établis avec l'URSS.

Les différents groupes marxistes présents au Yémen du Sud continuèrent à s'opposer. Ali Nasser Mohamed, devenu président en 1980, fut renversé en 1986, ce qui provoqua une courte mais violente guerre civile. L'ancien Premier ministre Haydar al-Attas fut élu président en octobre 1986 et mena les pourparlers avec le Nord pour la réunification.

Conflits et réunification

En 1972 et en 1979, les deux républiques du Yémen s'étaient opposées. Les tentatives d'unification qui suivirent ces conflits demeurèrent vaines. En 1988, un accord fut conclu pour démilitariser la frontière et exploiter en commun les gisements pétroliers. L'unification s'effectua finalement le 22 mai 1990. Les deux pays se fondirent en une république du Yémen, avec Ali Saleh comme président et al-Attas comme premier ministre.

Les émeutes de la faim qui eurent lieu en 1992 et l'agitation politique obligèrent le gouvernement à reporter les élections jusqu'au 27 avril 1993. Le Congrès général du peuple (CPG), ancien parti au pouvoir en République arabe du Yémen, obtint cent vingt et un sièges ; al-Islah, nouveau parti de coalition islamique

remporta soixante-deux sièges ; le Parti socialiste du Yémen (YSP), ancien parti unique de la République démocratique, ne conserva que cinquante-six sièges.

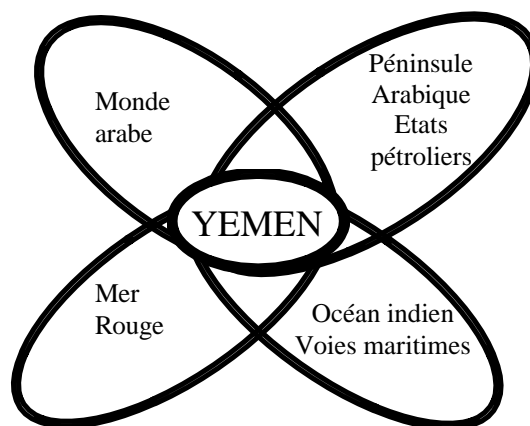
Ces trois principaux partis formèrent une coalition au Parlement, ce qui permit au président et au Premier ministre de rester au pouvoir. Cette coalition éclata cependant, en avril 1994, après la rupture entre le président Saleh et le vice-président Ali Salem al-Beidh, originaire du Sud. Ce dernier proclama la sécession du Yémen du Sud en mai, provoquant ainsi une guerre civile qui s'acheva avec la prise d'Aden en juillet, par les troupes fidèles au président Saleh. Réélu à la tête de l'État en octobre 1994, celui-ci mit fin à la présidence collégiale et forma avec le parti al-Islah une nouvelle coalition, qui remporta à nouveau les élections d'avril 1997.

Le contentieux frontalier avec l'Arabie Saoudite, portant sur des zones pétrolifères et aquifères, connut un regain de tension en janvier 1995, mais le conflit armé fut évité. Le renoncement yéménite sur les provinces perdues au profit de l'Arabie Saoudite, en 1934, Assir, Najran et Jizan (au nord), a été officialisé à La Mecque le 26 février 1995. En revanche, en décembre 1995, l'Érythrée a envahi l'île principale de l'archipel des Hanish. Ces îles, peu peuplées mais riches en gaz et intéressantes pour la pêche, contrôlent l'accès à la mer Rouge. Le conflit armé n'ayant pas d'issue, la décision de souveraineté a été soumise à un arbitrage international, qui a établi un savant partage entre les deux parties. Ce jugement semble avoir été accepté de part et d'autre jusqu'à maintenant.

Troisième partie.

Les dilemmes d'un pays trop bien situé⁷.

Comme nous l'avons vu précédemment, le Yémen est un pays excentré. Si l'on considère les différents cercles auxquels il appartient ou peut prétendre, on remarque immédiatement qu'il se situe à la périphérie de chacun.



Le monde arabe constitue le premier de ces cercles. Force est de constater que l'attitude des dirigeants yéménites a toujours été de ne pas être en marge, et pour cela d'exister au sein des différentes sociétés arabes. Membre fondateur de la Ligue arabe en 1945, avec sept autres pays, il rejoint la république arabe unie en 1958, constituée par l'Égypte de Nasser et la Syrie puis, en 1989 s'engage dans le Conseil de coopération arabe (avec l'Égypte, la Jordanie et l'Irak).

Sa position extrême à la pointe de la péninsule arabique, son fort peuplement, son système politique et son opposition à l'Arabie Saoudite l'on, malgré sa production de pétrole, exclu du club fermé des monarchies pétrolières constituées en Conseil de coopération du Golfe dont les portes lui restent fermées jusqu'à maintenant.

La façade maritime sur la mer Rouge dont il garde l'entrée par le détroit de Bab al-Mandab (Porte des Lamentations) lui est contestée par un autre état

⁷ Salamé Ghassan, op.cit.

émergent ayant besoin de reconnaissance internationale, l'Erythrée. L'apogée de cette rivalité trouva son paroxysme dans la lutte pour les îles Hanish en 1996.

Enfin, son ouverture sur l'océan indien, concrétisé par sa diaspora couvrant toute la côte africaine de l'est et la rive sud de l'Asie et jusqu'en Indonésie, lui offre des possibilités extraordinaires sur les voies d'échanges mondiaux.

Tous ces atouts seraient essentiels dans la main d'un pays stable et fort, possédant de solides institutions étatiques, mais qui ici, en l'occurrence, provoquent l'intérêt des puissants, à commencer par son grand voisin l'Arabie Saoudite et engendrent paradoxalement des difficultés supplémentaires.

La problématique du gouvernement yéménite se pose au regard de cette nécessité que représente la construction d'un état tant vis à vis de l'intérieur, que de l'extérieur. Toute la géopolitique du Yémen réside dans ce défi.

A la recherche d'un Etat : les relations extérieures.

Formé en 1990 par réunification des deux Yémen nord et sud, le Yémen malgré son faible poids économique et de son rayonnement modeste, notamment dans les grandes affaires qui secouent la région, intéresse de plus en plus les puissances internationales. Ne parle-t-on pas de « laboratoire yéménite » ?

En effet, le régime du président Saleh se révèle bien plus stable et durable que ce à quoi l'on pouvait s'attendre dans ce contexte sociétal basé sur la tribu et les intérêts claniques. Le contexte de pauvreté, accentué dès la réunification par les conséquences de la guerre du Golfe, la guerre de sécession de 1994 et le conflit des îles Hanish n'ont pas eu de réelle prise sur le gouvernement du pays. Le soutien des tribus du clan du président (confédération des Hâshid et des Bakîl) a été constant et s'est même élargi à d'autres clans précédemment ouvertement hostiles, fédérant ainsi un grande part de la population yéménite. Le loyalisme et la fidélité des forces armées marque aussi un tournant dans l'histoire politique de ce pays. Tous

ces éléments militent en faveur d'une émergence d'un appareil étatique crédible, respecté à l'intérieur et pris en compte par les voisins.

Artisan de la réunification, le président Ali Saleh a su conserver l'unité du pays notamment en 1994 lors de la sécession du Sud après les élections de 1993. Cette réunion des deux pays, intervenue en 1990 par accord entre les deux gouvernements, a permis dans un premier temps de constituer un gouvernement d'union nationale basé sur l'égalité numérique des représentants des populations des deux pays. L'établissement d'élections libres multipartites en 1993 stigmatisera la faiblesse numérique de l'ex-Yémen du sud en rétablissant une large majorité au profit du parti du Président, le congrès populaire général (CPG). Le parti socialiste yéménite (PSY) ayant perdu la plus grande partie de ses sièges contesta la validité des élections et se retira dans son ancien domaine d'où il proclama la sécession. La guerre qui s'en suivit fut rapide et décisive, l'armée du Nord, bien que numériquement plus faible et moins bien équipée, battit promptement les forces sudistes. La légitimité nationaliste du régime en sortit renforcée, bien que depuis, le PSY boycotte toutes les élections.

Une autre raison de l'intérêt des nations pour le Yémen, réside dans le caractère démocratique du régime instauré. La liberté d'expression est assez bien respectée et les élections de 1997, surveillées par de nombreux observateurs étrangers qui ont pu témoigner de leur régularité et de leur ouverture, ont vu le vote des femmes, chose rare en pays musulman. Trois femmes ont été nommées vice-ministre dès 1996. Le parti du Président, vainqueur par 187 sièges sur 301, conforte ainsi sa position et le pays peut s'enorgueillir de sa pratique démocratique certes récente mais réelle, qui de plus le grandisse aux yeux des démocraties occidentales.

Un des faits importants apparus lors de ces consultations électorales a été la perte de vitesse du parti islamiste qui y a perdu huit sièges, passant de 63 à 55 sièges, alors qu'il s'attendait à un raz de marée, d'autant plus que le PSY boycottait les élections et se retrouvait ainsi en seul grand parti d'opposition avec le CPG. Cette défaite survient pourtant malgré les aides financières de l'Arabie Saoudite et

l'utilisation, comme souvent en pays musulman, des réseaux constitués par les institutions caritatives comme outils de propagande. L'idée reçue comme quoi dans un pays en proie à la pauvreté les populations adhèrent pour beaucoup aux thèses islamistes extrémistes reçoit ici un démenti confirmant les résultats dans d'autres pays (Palestine, Liban, Koweït en 1996 et Jordanie en 1997). Le Yémen devient ainsi un exemple remarquable de l'apparition d'une phase que l'on peut qualifier de post-islamique.

Les relations avec l'Arabie Saoudite.

Les origines.

La fin de l'empire ottoman après la première guerre mondiale a permis l'émergence de nations aux frontières mal ou non définies reprenant plus ou moins l'héritage du passé. Durant cette période, la monarchie saoudienne profita de la faiblesse de ses voisins pour agrandir leur territoire, notamment vers l'«Arabie heureuse». Dès 1924, les troupes saoudiennes s'emparent de la province du nord, l'Assir, et dix ans plus tard en 1934 atteignent le port d'Hodeïda, privant ainsi le Yémen de deux provinces, Jizan et Najran. Cet état de fait est imposé lors des «accords» de Taïf qui sont renégociables toutes les vingt années lunaires. La monarchie yéménite des imams n'aura de cesse de contrebalancer le poids de l'Arabie Saoudite par différents accords, notamment avec l'Italie⁸ de Mussolini qui s'implantait dans la corne de l'Afrique puis l'Egypte de Nasser avec l'adhésion à la république arabe unie en 1958.

Le coup d'état militaire de 1962, qui voit la proclamation de la république au Yémen du nord, transforme le pays en champs de bataille. L'Egypte nassérienne envoie plus de 60 000 hommes soutenir le nouveau régime contre les menées des tribus monarchistes largement armées par les saoudiens. La défaite des égyptiens contre les Israéliens en 1967 amène leur retrait la même année, mais le parti républicain prend le dessus tirant sa force des divisions de ses adversaires. 1967 voit aussi l'indépendance du Yémen du sud accordée par les Britanniques après une

⁸ Traité d'amitié et de commerce du 2 septembre 1926.

guérilla permanente et confiant le pouvoir aux chefs rebelles minoritaires qui instaurent un régime marxiste. Cette option permet aux anglais d'éviter de favoriser une éventuelle réunification qui aurait fait la part belle à Nasser. Les stigmates de l'affaire de Suez sont encore très présentes à leur esprit et cette position agréée à l'Arabie Saoudite qui craint un voisin trop puissant. Elle peut en effet jubiler :

- au nord, un état faible, ayant vu la défaite des égyptiens et connaissant de multiples coups d'état et assassinats politiques au sein des élites de l'armée au pouvoir,
- au sud, un état faible aussi, anti-nassérien et opposé à la réunification qui se lance dans une collectivisation de son économie déjà moribonde et joue la carte de l'URSS.

L'avenir lui donne raison, car les deux états rivaux se feront une guerre sans relâche pendant 7 ans de 1972 à 1979. Le jeu saoudien consistant alors à encourager les différentes factions dans leur lutte et d'empêcher l'apparition d'un pouvoir fort, notamment au nord. Ce but sera en partie favorisé par la nombreuse émigration yéménite en Arabie Saoudite et dans les états du golfe, à la recherche de travail et dont l'intérêt passe par de bonnes relations entre les deux pays et par conséquent la persistance d'un statu quo politique.

En marche vers la réunification.

Cette situation va perdurer jusqu'à la fin des années 80. Cependant plusieurs faits vont progressivement la détériorer et entraîner des inquiétudes saoudiennes.

1. Tout d'abord, l'implosion du régime communiste du Sud qui à partir de 1986 connaît une guerre civile puis l'isolement brutal engendré par les changements internes en URSS. L'absence de soutien du « grand frère » va se concrétiser par un effondrement du régime d'Aden qui, pour garder un peu de pouvoir, se précipitera dans la réunification avec le Nord. Ce marchandage, car s'en est un, permet au parti communiste (PSY) de conserver une sur-représentation parlementaire sans aucune commune mesure avec son poids réel.

2. Par ailleurs, le gouvernement du colonel Saleh a su rompre avec le passé de coups d'état permanent et instaurer une certaine stabilité des institutions. Il est au pouvoir depuis 12 ans quand il réalise la réunification des deux Yémen. Il est à ce propos remarquable de noter les similitudes de régime d'avec l'Irak de Saddam Hussein, la famille, au sens large, du Président occupant les postes clés de l'armée, des services de sécurité et des rouages économiques.

3. La découverte de gisements de pétrole et surtout de gaz naturel laisse présager des revenus réguliers et non négligeables même si les volumes restent modestes et les infrastructures du pays à créer de toutes pièces. Ces éléments nourrissent le sentiment d'indépendance et de nationalisme vis à vis de l'Arabie Saoudite. En effet, les principales ressources se situent au niveau de l'ancienne frontière des deux Yémen et aussi dans des régions contestées par les saoudiens qui ne se privent pas d'exercer des pressions sur les compagnies pétrolières concessionnaires (circulaire de 1992).

4. En 1990, un événement vint bouleverser le climat politique de la région : la guerre du Golfe. D'emblée, le Président Saleh préconise une solution inter-arabes de ce conflit. Fort du passé d'artisan de la première heure de toutes les organisations arabes, il estime que l'intervention de puissances extérieures serait un affront aux nations arabes. Soutenu par son opinion publique, il se pose en négociateur entre l'Irak et le monde arabe et refuse de s'associer à la coalition armée. Cette position sera interprétée comme un soutien à Saddam Hussein. Les réactions de l'Arabie Saoudite et des pays du golfe ne tardèrent pas : près d'un million d'expatriés yéménite vivant et travaillant dans ces états ont eu un mois pour liquider leurs affaires (souvent à vil prix au regard des délais accordés) et retourner au pays. Les conséquences économiques furent dramatiques pour le Yémen dont 50% des revenus provenaient des émigrés. Le chômage passa de moins de 5% à plus 30% sans compter sur la réinsertion difficile voire impossible des nouveaux arrivants n'ayant pour la plupart plus de famille et habitués à la vie citadine des monarchies pétrolières. Plus de 600 000 réfugiés furent accueillis dans des camps, les écoles durent trouver plus de 300 000 places d'écolier et le système de soins déjà limité fut

complètement débordé. L'Arabie saoudite profita de l'occasion pour abandonner le statut privilégié que possédaient les Yéménites, assimilés à des « frères du désert » et non soumis aux règles exigées aux étrangers. Le droit commun leurs est désormais appliqué. Concernant cette mesure, il semble qu'elle ait été mûrement réfléchie et que le soutien à l'Irak n'en a été que la pratique excuse d'une volonté ancienne de « saoudiniser » les emplois occupés par les Yéménites.

Cette décision va porter un rude coup au Yémen en le privant d'un apport financier capital au moment même où il entame sa réunification.

5. Enfin, malgré les conséquences de la prise de position durant la guerre du Golfe, l'unification du pays se réalise en 1990, en créant au sein de la péninsule arabique une entité fortement nationaliste arabe, démographiquement puissante (le plus peuplé de la région) et chargée de rancœur vis à vis des saoudiens. La politique adoptée par l'Arabie saoudite va consister à faire en sorte que cette unité de fraîche date éclate d'autant plus que le régime du général Saleh s'oriente vers un choix démocratique avec la reconnaissance des partis politiques. Deux pistes vont s'offrir alors, à commencer par l'émergence de l'islamisme intégriste financé largement et qui s'opposait à l'alliance avec un Yémen du sud qualifié d'athée. Cependant, l'obédience de ce parti religieux ne fut pas à la hauteur des espérances saoudiennes et les élections successives virent son déclin et sa marginalisation, même si son activisme, notamment en soutien des réseaux terroristes, reste un sujet de préoccupation pour le gouvernement yéménite. De plus, l'influence saoudienne rentre rapidement en concurrence avec les efforts de main mise par les séides de Khartoum et de Téhéran.

Les soubresauts de la réunification.

La deuxième piste sera constituée par le soutien, paradoxal pour une monarchie religieuse, des velléités sudistes, marxistes et athées, de plus d'autonomie, ce qui débouchera sur la guerre de sécession de 1994. En effet, depuis la découverte de gisement de pétrole dans la province de l'Hadramaout, les dirigeants du sud estiment pouvoir continuer seuls à gouverner le sud, redevenu indépendant. Ils

disposent alors de 40% des réserves et de 20% de la population. Par l'intermédiaire d'anciens yéménites naturalisés saoudiens, Riad assure le Yémen du sud de son soutien financier, économique et surtout militaire par la livraison d'armes (on parle de 200 millions de dollars⁹).

Le conflit engagé en mai 1994 pouvait avoir trois issues possibles :

- le nord gagne et le Yémen risque de devenir un état potentiellement dangereux pour l'Arabie saoudite ;
- le combat épuise les deux adversaires et un statu quo s'installe comme auparavant ;
- le conflit s'enlise et le Yémen se « libanise », ce qui rassurerait les saoudiens mais engendrerait aussi des interventions extérieures néfastes, soit de pays arabes, islamistes ou non, soit d'instances internationales.

La question des frontières.

Le sort régla rapidement ces incertitudes par l'effondrement en deux mois de l'armée sudiste, pourtant plus nombreuses et mieux armées. Le pire des scénarios envisagés par Riad se réalise ! Toutefois, comme nous l'avons déjà dit, les négociations sur les tracés des frontières vont servir de prétexte à la normalisation des relations yéméno-saoudiennes. Il est un fait certain que les deux pays ont plus d'intérêts à s'entendre qu'à entretenir une opposition larvée. Le Yémen a besoin des ressources économiques et financières de son puissant voisin et l'Arabie saoudite ne peut pas se permettre de radicaliser un pays plus peuplé qu'elle et au fort potentiel crisogène.

Ainsi, en moins de deux ans, un accord va être trouvé sur la prorogation de l'accord de Taïf et le Yémen renonce à ses revendications des provinces de l'Assir, Najran et Jizan au profit de l'Arabie. Cependant, à y regarder de plus près, les fixations de frontières doivent être divisées en trois secteurs :

- le nord, pour lequel l'accord est obtenu dès 1996 ;

⁹ The Guardian, 07 avril 1994.

- le tracé concernant les limites entre l'ex-Yémen du nord et l'Arabie, dont les deux parties reconnaissent le bien-fondé ;
- la ligne de séparation entre l'ex-Yémen du sud et l'Arabie qui bloque et reste un sujet de discorde entre les deux états.

En effet, cette frontière qui se situe en plein le « désert des déserts » au nord de la province de l'Hadramaout et qui n'a jamais été délimité auparavant, serait le siège d'importantes réserves d'hydrocarbures, bien qu'aucune prospection en bonne et due forme n'y ait été pratiquée. De plus, vis-à-vis du Sud, le président « nordiste » souhaitait éviter d'être accusé de brader leur territoire. Ce blocage remet d'autant plus en question les deux accords précédents que la partie yéménite, ayant fait de grandes concessions sur ces tracés pensait recueillir l'avis favorable des saoudiens sur le sud. Cette situation va brusquement s'aggraver par les exigences saoudiennes sur un corridor vers l'océan Indien à travers le territoire yéménite et la récusation par l'Arabie de nombreux négociateurs yéménites du nord afin de négocier avec des sudistes. Fin 1997, de graves incidents militaires se déroulent sur la frontière nord et seules les interventions des puissances occidentales pourront éviter le pire. Depuis, la tension entre les deux états persiste et se traduit par des conflits de divers ordres.

Sur le plan diplomatique, chacun s'arque bête sur ses positions et la proposition yéménite de recourir à la cour internationale de justice comme pour le conflit des îles Hanish avec l'Erythée irrite au plus au point l'Arabie soucieuse de tenir à l'écart de ses affaires les puissances extérieures.

Sur le plan militaire, les escarmouches sporadiques entre les deux armées montrent que l'armée yéménite ne craint pas de s'attaquer à son voisin et même parfois de lui damner le pion sur le terrain. Le jeu des Etats-Unis, fort inquiets sur l'évolution de cette crise, consiste à empêcher toute escalade en intervenant sur les deux protagonistes.

Sur le plan de la sécurité intérieure au Yémen, la reprise, depuis les échecs des négociations, des attentats plus ou moins revendiqués par des groupes

islamistes, semble désigner, des aveux mêmes des auteurs, régulièrement la main de l'Arabie saoudite. Les derniers attentats contre des militaires américains à Aden¹⁰ tendent à faire retirer le soutien américain au Yémen, soutien qui irrite beaucoup les saoudiens.

Sur le plan économique, le retour progressif de centaines de milliers de Yéménites autorisés par l'Arabie, bien qu'il redonne de l'air - et des finances - au Yémen, ne leur permet cependant pas de retrouver les facilités antérieures à la guerre du Golfe. Les Yéménites sont dorénavant considérés comme des étrangers et pourraient de nouveau servir de monnaie d'échange lors de nouvelles négociations sur les frontières.

Le statu quo vigilant observé depuis 1998 montre aux deux pays que le temps des expansions territoriales est révolu et qu'il serait prudent de poursuivre les négociations par les voies diplomatiques normales et, peut-être penser à des compensations financières et l'intégration du Yémen dans le cercle fermé des monarchies pétrolières qu'est le Conseil de coopération du Golfe, pour clore le débat des frontières. En effet, à moins d'une guerre ouverte - ce qui ne laisserait pas la communauté internationale indifférente - le différent devra tôt ou tard être réglé d'un commun accord conclu entre deux pays souverain et respectueux de l'autre.

Les relations avec les autres pays

Les préoccupations du Yémen se cristallisent principalement autour de ses différends avec les saoudiens. L'émergence d'un état dans une sous-région agitée provoque des tensions que le Yémen va tenter d'endiguer.

Avec son voisin de l'est, le sultanat d'Oman, la détermination des frontières fut négociée rapidement dès 1994. La bonne volonté des deux parties et, il faut l'avouer, l'absence de contrainte économique ou politique ont grandement facilité les choses. Il est intéressant de noter qu'Oman est le seul état du Golfe qui

¹⁰ Explosion d'un bateau piégé contre l'USS Cole en novembre dernier (19 morts).

soit favorable à l'heure actuelle à l'intégration du Yémen au sein du Conseil de coopération du Golfe.

Vis-à-vis des autres états de la région, les relations sont plus ou moins suivies. Sans être ni bonnes ni mauvaises, elles sont généralement issues de l'histoire récente. Le rapprochement observé avec l'état d'Israël par l'entremise des juifs yéménites et les prises de positions sur la crise israélo-palestinienne montre la volonté du maréchal Saleh de hisser son pays sur la scène internationale, même si les résultats sont plus que modestes.

La crise des îles Hanish, revendiquées par un tout nouvel état confronté sensiblement aux mêmes difficultés, l'Erythrée, illustre bien la compétition qui s'est instaurée entre ses deux riverains de la mer Rouge pour le contrôle du débouché de cette mer, riche en poissons et axe de communication majeur pour l'économie mondiale. Au-delà de l'aspect de puissance, on observe surtout un besoin de reconnaissance internationale et régionale de ces deux états.

Enfin, le Yémen courtise les puissances occidentales, essentiellement les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Japon) dans les buts de contrebalancer l'influence de l'Arabie saoudite, d'attirer les investisseurs et de réduire la dette extérieure du pays. La stratégie employée consiste à montrer au monde qu'au sein des monarchies pétrolières de la péninsule, le Yémen est un îlot de démocratie. Cette voie, bien partie après la réunification de 1990, a marqué un temps d'arrêt des suites de la guerre de sécession de 1994. Cependant, si le régime reste « fort », il ne faut pas nier les avancées réalisées dans un monde arabe où les régimes démocratiques se comptent sur les doigts d'une main.

A la recherche d'un Etat : les affaires intérieures.

Nous savons que la recherche de l'existence de l'Etat passe par sa reconnaissance internationale et par sa crédibilité intérieure. Celle-ci est d'autant plus importante à asseoir qu'elle conditionne largement le poids international. Ce que nous observons au Yémen nous montre que les aspects extérieurs ont pris le pas sur

ceux de l'intérieur par le fait même que la source de l'autorité dans ces contrées est représentée par le tribalisme qui se nourrit de la puissance extérieure pour assurer sa domination intérieure.

Cette faiblesse de l'Etat trouve son illustration tragique dans les nombreux enlèvements d'occidentaux que connaît le pays. Ces rapt, héritiers des pratiques ancestrales de la corne de l'Afrique et dont le but demeure l'intérêt pécuniaire ou le moyen de pression « normal » sur l'Etat pour faire avancer ou aboutir une revendication, rappellent sans cesse au monde entier la faiblesse de l'Etat yéménite. Ce cercle vicieux entre la puissance intérieure et extérieure est un défi majeur à relever par le gouvernement en place qui doit faire évoluer son régime vers une autorité de l'Etat indépendamment des origines tribales.

Si la dette extérieure a été grandement effacée par le Club de Paris en 1997 et par le moratoire russe en 1998, il n'en reste pas moins que la pauvreté du pays demeure un handicap majeur à la crédibilité de l'Etat par le peuple yéménite. Ceci est d'autant plus vrai que, comme ses voisins, le régime est souvent accusé de népotisme et d'oligarchie au profit des membres de la tribu du président.

La place des tribus

Le Yémen pourrait être comparé à un pays imaginaire réunifié et englobant deux états aussi proches l'un de l'autre que pourraient l'être l'Afghanistan au nord et l'Allemagne de l'Est au sud. Le premier, aux mains des zaydites, prône les valeurs tribales, un certain pragmatisme idéologique et un affairisme d'état. Le second, héritier de la colonisation britannique et rééduqué par le régime marxiste, serait plutôt versé dans l'idéal de la citoyenneté et un certain pluralisme culturel – dans la région d'Aden – et vers un libéralisme marchand, transnational et fier de sa culture élitaires – dans l'Hadramaout.

L'opposition de principe entre un système tribal rural et un état centralisé trouve au Yémen une approche originale. L'état s'est acquis un grand nombre de tribus en les « sédentarisant ». De nombreux cheiks sont en charge de postes de

responsabilité au sein des administrations centrales et par ce fait contribuent à implanter leur pouvoir dans les cités. En province, les tribus servent de structures administratives en charge de la perception des impôts et le règlement des litiges entre les personnes selon le droit coutumier et sous la responsabilité de leur cheik. Loin de limiter les prérogatives du pouvoir central, ce mode de fonctionnement permet un contrôle et un encadrement du pouvoir des tribus, qui deviennent ainsi le relais du pouvoir. Ce type de structure a l'avantage d'assurer un maillage administratif dont la légitimité est reconnue, sans pour autant installer une gestion bureaucratique classique. Un certain partage de l'autorité se révèle alors nécessaire, l'état fermant les yeux sur certains trafics – comme le qat – mais se montrant très ferme – le mot est presque faible ! - en cas d'enlèvement ou de tentative d'appropriation des ressources pétrolières. Les anciens dirigeants du Yémen du sud ont toujours contesté ce mode de fonctionnement mais la réunification a montré une perméabilité de la société sudiste à l'entreprise de « retribalisation » et provoqué par le fait même une perte d'audience nette du parti socialiste yéménite.

Le paysage politique ne recoupe cependant pas les limites des tribus. Les partis ont su se créer indépendamment de celles-ci, bien que certains dirigeants soient issus de telle ou telle tribu. Il n'y pas à proprement parler d'influence univoque d'une tribu, mais plutôt un consensus des tribus au sein du parlement. Ainsi, les lois limitant le port d'armes n'ont jamais vu le jour, l'escorte d'hommes armés étant un privilège tribal ancestral.

Le système tribal comporte aussi des dangers pour le pouvoir central. L'ingérence de puissance étrangère, à commencer par l'Arabie saoudite, trouve là une porte d'entrée idéale. Les contreparties financières offertes à certains cheiks permettent de les sensibiliser aux intérêts saoudiens, mais si ce fait est de notoriété publique, aucun d'entre eux ne prend une position ouvertement anti-gouvernementale qui seraient au demeurant très impopulaires.

L'urbanisme

Bien que la majorité de la population soit rurale, en partie due à la culture du qat, le phénomène d'urbanisation devient de plus en plus prégnant (30% de la

population), et a été accéléré par le retour forcé des yéménites expulsés d'Arabie en 1990 et fait du Yémen le pays à la plus forte densité urbaine de la péninsule arabique, avec pour atout essentiel le caractère non artificiel observé ailleurs. En effet, les systèmes élitistes nordiste ou de l'Hadramaout reposent sur le caractère agricole de leurs sociétés. L'accroissement des villes a engendré l'apparition de classes moyennes qui, même si elles sont fortement teintées de tribalisme par le biais du clientélisme, échappent néanmoins de plus en plus au contrôle direct du pouvoir zaydite. Cet état de fait va obliger le gouvernement à prendre en considération les nécessaires prise de position en matière d'urbanisme, tels l'adduction d'eau, la fourniture régulière d'électricité, les routes et les transports et à entreprendre un vaste programme d'éducation nationale. Le problème de l'eau en ville constitue déjà un souci majeur des populations urbaines et va entraîner des conséquences évidentes sur la stabilité des villes mais aussi des campagnes par les choix cruciaux qui vont être entrepris pour rééquilibrer au profit des villes la répartition en eau.

Le multipartisme et les partis politiques

Le régime du président Ali Abdallah Saleh, initialement autoritaire et reposant sur un parti unique aux mains de son clan (le Congrès Populaire Général), a évolué sensiblement vers plus de démocratie avec l'instauration du multipartisme et l'instauration d'élections législatives libres et garanties par des observateurs internationaux. Cette évolution va dans le sens souhaité par les puissances occidentales qui voient d'un œil très favorable cet exemple dans une région plutôt soumise aux monarchies pétrolières et religieuses, fort peu tolérantes. En regardant de plus près, si effectivement on ne peut nier l'existence d'une liberté d'association, de parti politique ou de la presse, force est de constater que de nombreuses tracasseries, voire intimidations, limitent en partie cette liberté affichée. Les associations comme Amnesty International rapportent régulièrement des atteintes aux droits de l'Homme, mais le seul fait d'en avoir connaissance et de les instruire montre qu'il existe bien une relative liberté au Yémen. Gardons-nous de vouloir trop demander à un pays qui sort tout juste de l'ère féodale et qui reste malgré tout un exemplaire unique dans la région. C'est le raisonnement que tiennent les pays occidentaux qui restent somme toute vigilants pour éviter de faire le jeu d'une

démocratie de façade purement alimentaire de la part du régime yéménite dont le seul but serait d'attirer les fonds qui lui sont nécessaires.

Le foisonnement de partis (22 !) créés en vue des élections de 1993 va vite faire place à une réduction de leur nombre autour des trois grands partis héritiers de l'histoire du pays. Seuls subsistent actuellement de façon crédible le parti du président, le CPG, le parti socialiste yéménite en perte de vitesse (PSY), souvent assimilé depuis 1994 aux séparatistes et le parti islamiste, l'al-Islâh, qui est devenu le principal parti d'opposition modérée. Ce dernier a bénéficié du soutien financier de l'Arabie saoudite et utilise comme souvent le relais des écoles coraniques et des associations caritatives musulmanes pour asseoir son influence. Il avait d'ailleurs depuis longtemps ses entrées aux plus hauts niveaux de l'Etat par le biais du ministère du culte (Waqf-s et Guidance) qui rémunérait les imams-prêcheurs dans les mosquées et du ministère de l'Education. Ce dernier permit la création d'un réseau parallèle d'écoles et facultés « islamiques scientifiques » financé par l'Etat et l'Arabie saoudite. Depuis 1992, la loi sur l'éducation d'inspiration PSY tente difficilement d'unifier le système scolaire. La stratégie d'association au gouvernement – l'actuel président de l'assemblée nationale est chef d'al-Islâh – a permis au président Saleh de réduire le risque islamiste et de l'orienter vers une coopération plus étroite dans les affaires du pays. Le financement par l'Etat des principaux acteurs de la politique yéménite concourt à renforcer leur représentativité. Ce parti regroupe l'essentiel de l'opposition et constitue l'un des facteurs incontournables du processus démocratique. De fait il n'y a pas au Yémen de « problème » islamique tels qu'on peut les observer en Algérie ou en Egypte, même si des tensions apparaissent au gré des besoins extérieurs ou après les attentats.

Les organisations non gouvernementales.

Enfin, la vie associative essaye de suppléer aux carences de l'Etat dans les domaines aussi variés que les droits de l'Homme, les droits des femmes, l'aide aux handicapés, les observatoires des libertés publiques...Cependant, les tracasseries administratives et judiciaires auxquelles se livre l'Etat entraînent une limitation du nombre de ces associations ainsi qu'une étroite surveillance de leurs activités. C'est

ainsi qu'il est souvent exigé la présence d'un représentant officiel au sein des conseils d'administration et la présentation aux ministères de tutelle des travaux ou rapports d'activités. La majeure partie d'entre elles a vu le jour après la réunification, en 1990 et avant la guerre civile de 1994. Les raisons de sécurité intérieure invoquées depuis servent d'alibi aux contrôles étatiques. Le pouvoir, considérant que les buts des organisations non gouvernementales est avant tout politique, cherche à limiter leur impact par création de comités et autres instituts inféodés qui lui permettent d'afficher un libéralisme bon teint contredit malheureusement souvent sur le terrain. Ces manquements, connus des occidentaux amènent ceux-ci à réagir régulièrement en « appelant les autorités yéménites au respect et à la protection des droits de l'Homme, à une réconciliation nationale sans condition, au retour des exilés au pays et à la restitution des biens dont ils ont été spoliés après la guerre de l'été 1994 »¹¹.

¹¹ Rapport du Parlement européen du 10 avril 1997.

CONCLUSION

Le Yémen nous montre l'exemple d'un pays en construction. Sans être tourné vers un lointain passé qui lui ferait revendiquer un espace bien trop grand et chimérique lié au mythe de l'antique royaume de Saba, sans vouloir tout renier de ses origines arabes puis musulmanes, le Yémen tend aujourd'hui à réaliser l'impossible unification de deux entités, qui bien qu'ayant une communauté originelle n'en non pas été divisée tout au long de l'histoire. L'héritage est lourd et d'autant plus lourd que son puissant voisin saoudien voit d'un œil inquiet l'émergence d'un état qui pourrait à terme devenir l'unique puissance de la péninsule.

Au-delà des difficultés intérieures dues à la confrontation de l'ancienne société tribale des nomades arabes et bédouines avec les exigences modernes d'un état plus centralisateur et soucieux des intérêts de tous, le gouvernement actuel essaye – et a priori – réussit à concilier les deux et à faire du Yémen un état en marche vers la démocratie. Ce chemin doit prendre en compte une multitude d'impératifs aussi disparates voire antinomiques qu'essentiels : les contraintes financières et budgétaires demandées par le Fond Monétaire International, les prérogatives coutumières des tribus, les revendications des nouvelles classes moyennes urbaines, la main mise des islamistes sur le système éducatif, les choix cruciaux en matière de réseaux d'eau et de routes, etc... La construction de l'état passe par le renforcement du sentiment d'appartenance à un même peuple aux intérêts communs, mais la réunification par la force en 1994 a laissé des cicatrices qui semblent malheureusement entretenues et interprétées comme un hégémonisme du nord sur le sud.

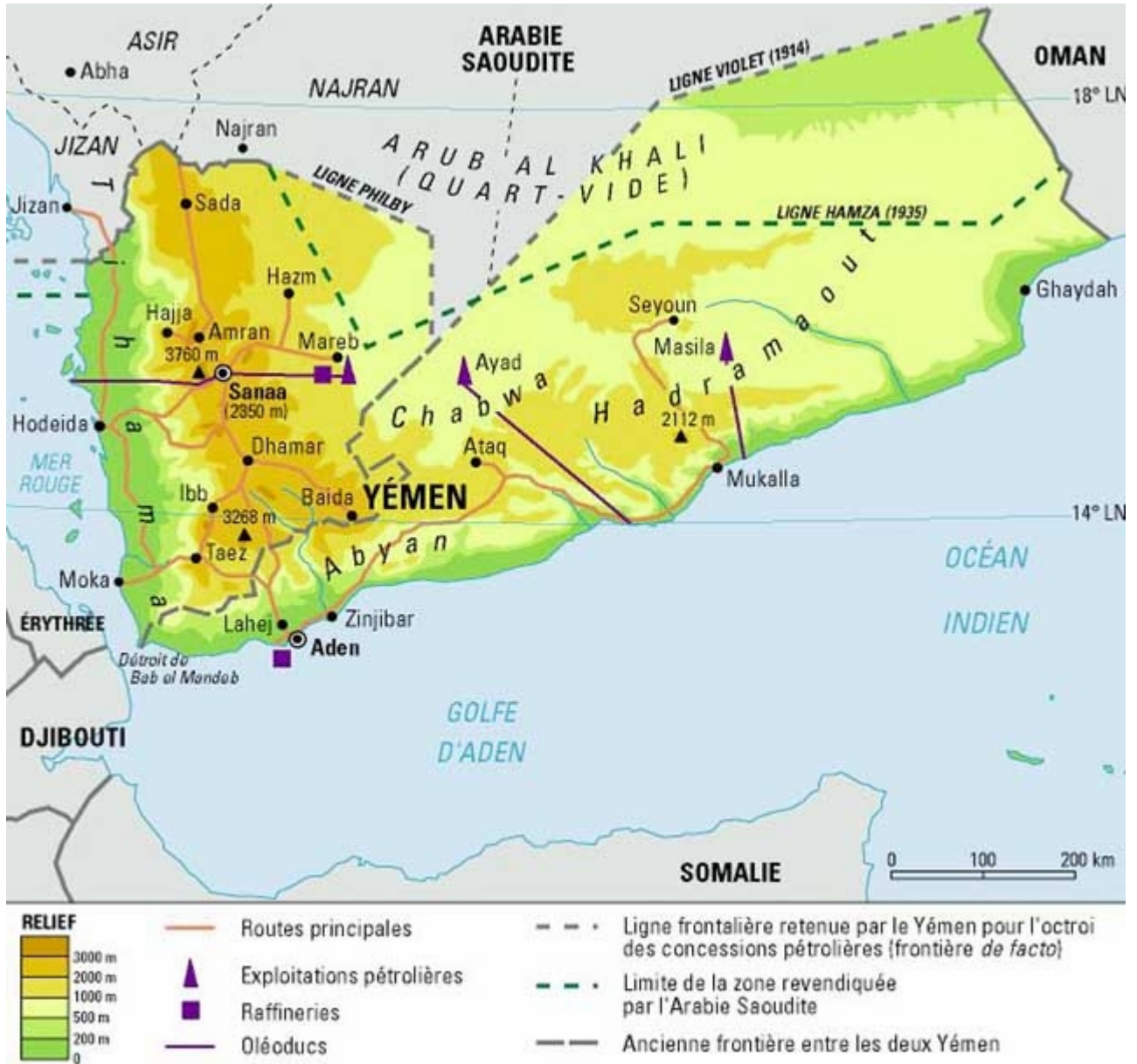
La reconnaissance extérieure quant à elle, se heurte à l'opposition plus ou moins ouverte de l'Arabie saoudite et du manque de soutien des autres pays du Golfe peu enclin à contrarier les saoudiens. Cependant, la valeur de l'armée yéménite lors du conflit de 1994, sa démographie galopante et la mise en valeur de ses richesses naturelles ne peuvent que renforcer les gouvernants yéménites vers la voie de l'optimisme.

Enfin, l'appui offert par les occidentaux soucieux de favoriser l'émergence de la démocratie dans cette région du globe, reste toutefois fragile et soumis aux progrès réels accomplis au sein du pays.

Cette naissance d'un nouvel état se réalise par la reconnaissance extérieure des autres nations et par la cohésion intérieure des populations. Ces deux aspects se renforcent mutuellement et interagissent de manière indissociable : l'exemple yéménite est à ce propos particulièrement révélateur de cette alchimie et l'illustre parfaitement.

ANNEXE

Le monde diplomatique - 1994



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage collectif

- REUTER, Six yemenis die in political shooting at mosque, 11 janvier 2001.
- REUTER, Yemen wants Mideast peace based on UN resolution, 6 janvier 2001.
- Encyclopédie Hachette, 2000.
- LEVEAU Rémy, MERMIER Franck, STEINBACH Udo, Le Yémen contemporain, Karthala, Paris, 1999.
- Encyclopédie Encarta, 1998.
- SGDN/Centre de synthèse de l'information, Yémen : un facteur potentiel d'instabilité pour la région, Tendances, n°17, 19 mars 1997.
- *Yémen : explosion démographique et isolement politique*, Tendances, n°41, 21 octobre 1997.

Articles et contributions

- LABROUSSE Henri, La fin d'un conflit en mer Rouge, Défense nationale, n°4, pages 136-143, avril 2000.
- SALEH Abdallah Ali, L'exception yéménite, Politique internationale, n°69, pages 129-140, 1995.
- AL-SAQQAF Mohammed, Le contentieux territorial entre le Yémen et l'Arabie Saoudite : vers une solution ?, La documentation française, n°149, pages 56-71, juillet 1995.
- TAHERI Amir, Yémen : chronique d'une désunion annoncée, Politique internationale, n°65, pages 209-223, 1994.
- DETALLE Renaud, Pacte d'Amman : espoir déçu des Yéménites, La documentation française, n°145, pages 113-122, juillet 1994.
- REKACEWICZ Philippe, Difficile unité yéménite, <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/yemen1994>.